



L'association des Directeurs
de l'Environnement de Travail

PROFIL DU POSTE AGENT DE SECURITE ET SURETE

NB : le terme « Agent » désigne une fonction assurée aussi bien par un homme ou une femme.

Fonction :

L'agent de sécurité et sûreté (ADS) est en charge des activités et tâches de sécurité et sûreté de la société, selon le périmètre défini par son supérieur.

L'ADS veille attentivement à la protection des personnes et des biens de l'entreprise : il repère les incidents potentiels, en reporte à sa hiérarchie pour appréciation et la validation des mesures préventives que l'ADS préconiserait.

Rattachement :

L'ADS est rattaché au Directeur ou Responsable de Sécurité et Sûreté ou à un autre Responsable au sein de la Direction de l'Environnement de Travail (DET) ou au Responsable hiérarchique de son entreprise effectuant la prestation de sécurité.

Principales responsabilités :

- **Surveillance de locaux** : par présence, via des rondes, ou à distance, via une vidéo-surveillance ou d'autres moyens.
- **Contrôle d'accès** : surveiller les allées et venues des personnes dans le périmètre de l'entreprise
- **Intervention** : sur appel ou sur incidents constatés, et alerter sa hiérarchie
- **Maintenance** : s'assurer du bon fonctionnement des outils de surveillance et sécurité
- **Coordination avec les équipes locales** : connaître et maintenir le contact avec les employés ayant un rôle supplétif à la sécurité, notamment ceux chargés de gérer l'évacuation en cas d'incendie ou d'autres incidents.
- **Information** : se tenir informé du contexte et des lieux afin de disposer des moyens pour intervenir et faire le lien aux pompiers et autres organes extérieures de sécurité.

Cette fiche de poste produite par la Commission RH de l'Arseg est à titre indicatif.

Compétences requises :

Compétences techniques

- Droit : connaissance de base du cadre légal et réglementaire liés à son métier,
- Maîtrise technique : des moyens matériels dans le domaine de la sécurité
- Analyse : savoir où diriger son observation et hiérarchiser
- Prévention et réaction : règles et bons usages de comportement préventif et en cas d'incident

Savoir-être

- Bonne gestion (compréhension et maîtrise des causes) de son stress
- Sens de l'observation et de l'analyse
- Bon relationnel
- Discrétion et sens aigu de la confidentialité
- Communication & autorité :
 - Tenir informés les autres agents, sa hiérarchie et au besoin le responsable du site.
 - Communiquer avec les tiers du service sécurité, au besoin :
 - convaincre du bien-fondé des règles de sécurité,
 - exiger le respect des règles vitales,
 - signaler les contrevenants à sa hiérarchie et au besoin au responsable du site.

Formation et expérience :

- Formation diplômante en Sécurité auprès d'un organisme reconnu
- Certificat de qualification professionnelle (CQP) ou certification professionnelle (« Titres RNCP ») délivré par le CNAPS
- Qualification SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance à personnes) pour les ERP ou IGH